

« L'avenir, voilà tout l'enjeu de l'histoire des Enfants dits de la Creuse, dont nous devons écrire, ensemble, les prochains chapitres »

François Hollande, ancien président de la République et Alain Rousset, président de la région Nouvelle-Aquitaine entendent, dans une tribune au « Monde », saluer le long chemin des enfants de la Creuse, au moment où une exposition de photographies qui leur est consacrée, sera inaugurée, mercredi 9 juin à Limoges, par l'ex-chef de l'Etat.

Tribune. C'était hier. Entre 1963 et 1984, plus de deux mille enfants réunionnais ont été arrachés à leur famille, à leur terre – direction la métropole. D'un côté, il s'agissait de la promesse d'une vie meilleure ; par une simple empreinte en guise de signature, les parents, souvent pauvres et illettrés, renonçaient, sans le savoir, à tout droit sur eux, déclarés ainsi pupilles de la nation.

De l'autre, ces enfants représentaient une solution toute trouvée au repeuplement des départements hexagonaux les moins dynamiques – dont la Creuse fut l'un des plus emblématiques, mais non l'unique. Parmi eux, dans l'avion à destination d'Orly, certains avaient à peine quelques mois, tandis que d'autres étaient adolescents ; après des heures de train et de car, dans les foyers, puis les maisons d'accueil, les frères et sœurs étaient systématiquement séparés.

Pour eux, à neuf mille kilomètres de leur île évanouie, commençait alors une vie nouvelle, sans repère. Et, si elle n'a pas toujours été malheureuse, elle aura néanmoins été imposée avec brutalité, sans pouvoir ni revenir en arrière ni garder de lien. Cette histoire, cruellement méconnue, est celle des « enfants » dits de la Creuse.

Une reconnaissance nationale en 2014

Au premier abord, ce récit semble loin de nous – répondant aux logiques troubles d'un autre âge, revêtant la couleur sépia des photographies oubliées. Et pourtant, ces « enfants » sont parmi nous. Chemin faisant, certains ont fait leur vie, devenant parents, voire même grands-parents. D'autres n'ont pas eu cette chance, sombrant sous le poids de ce déchirement intime. La grande majorité d'entre eux ont grandi dans la quête silencieuse et solitaire de leur impossible identité.

Il aura fallu attendre 2014 et la résolution mémorielle de l'Assemblée nationale portée avec courage par la députée Ericka Bareigts, reconnaissant la « faute morale de l'Etat » et mettant en place une commission historique présidée par Philippe Vitale [maître de conférences en sociologie, Aix-Marseille Université], pour qu'enfin les pouvoirs publics s'intéressent à eux. Il était temps.

Depuis, journalistes, romanciers et auteurs de bande dessinée ont pris le relais délaissé par la majorité de la classe politique. Certes, sous l'égide du ministère des outre-mer, le rapport de la commission historique leur a apporté la vérité,

étayée et argumentée. A Saint-Denis de La Réunion, aussi, une conférence s'est tenue en décembre pour permettre aux « enfants » de retrouver leurs racines.

Ces « enfants » sont la France plurielle et universelle

En Nouvelle-Aquitaine, à l'hôtel de région de Limoges, une belle exposition photographique met en lumière leur inlassable quête. Mais, aussi nécessaires soient-ils, ces premiers pas en appellent d'autres. Bien sûr, personne n'a le pouvoir d'effacer les obscures décisions qui ont bouleversé ces vies. Toutefois nous incombe la responsabilité collective de les replacer dans le droit fil de notre histoire – là où est toute leur place.

Car, à travers leur épreuve et leur résilience, dans leur dignité et leur espoir, ils sont la France, plurielle et universelle. Et jamais notre nation n'a été diminuée ou rabaissée en regardant la réalité en face. D'autant qu'en Creuse et ailleurs, des familles aimantes ont aussi recueilli ces « enfants » déracinés comme les leurs, donnant un avenir à ceux qui ont été si douloureusement privés de leur passé.

L'avenir, voilà tout l'enjeu de l'histoire des « enfants » dits de la Creuse, dont nous devons écrire, ensemble, les prochains chapitres : puissent-ils répondre à la trop longue attente, aux espérances suscitées par la prise de conscience. Que le combat de quelques-uns devienne l'ambition de tous, renforçant les liens entre La Réunion et l'Hexagone, exhortant les pouvoirs publics à agir pour mieux accompagner et transmettre.

En évitant que cette histoire ne sombre dans l'oubli, notre République tiendrait ses promesses, en dépit de tout. Et seulement alors ces « enfants » pourront-ils trouver, enfin, les réponses qu'ils cherchent et méritent tant – et, espérons-le, une forme d'apaisement.

Exposition « Mémoires d'enfances exilées, histoire des Enfants dits de la Creuse ». Maison de la région, à Limoges, 27, boulevard de la Corderie (du 9 juin au 25 juin).

par François Hollande Et Alain Rousset

